



HOCKEY CANADA
PROGRAMME NATIONAL DE CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS
SÉMINAIRE DE CERTIFICATION DU PROFIL INSTRUCTION
Bureaux de Hockey Canada - Calgary, Alb.
15 - 20 juin 2025

ÉVÉNEMENT : Séminaire de certification du profil Instruction du PNCE – Calgary, Alb.

Hockey Canada offrira un séminaire de **certification du profil Instruction** du PNCE à Calgary, Alberta. Le nombre maximal de délégués à ce séminaire est de 10.

Pour ce séminaire, l'accent est mis sur les entraîneurs d'habiletés qui se spécialisent dans les aspects suivants :

- 1) Patinage / habiletés / Développement des défenseurs / Tirer et marquer

Une fois le séminaire terminé et toutes les tâches d'après-séminaire achevées, les délégués obtiendront une **certification** en tant qu'**entraîneur des habiletés de Hockey Canada** dans les thèmes suivants : Patinage/habiletés. La certification sera maintenue sur une base annuelle par l'entremise de Hockey Canada et des exigences des membres (divisions).

Des présentations virtuelles auront lieu pendant la semaine (horaire à déterminer).

Déroulement du séminaire (exemple d'entraîneur en développement des habiletés)

-11 séances sur glace (combinaison d'entraîneurs en développement des habiletés seulement et d'entraîneurs en développement des habiletés avec des joueurs)

-8 séances en classe hors glace (groupe de travail/présentations/ ateliers)

1. Jour 1 – Introduction/match amical/activité sociale
2. Jour 2 – Patinage / habiletés avec la rondelle
3. Jour 3 – Développement des défenseurs
4. Jour 4 – Tirer et marquer

DÉLÉGUÉS :

Un maximum de 10 délégués de la certification du profil Instruction (pour chaque profil) seront choisis pour assister à ce séminaire.

Les délégués à la **certification du profil Instruction** seront choisis par le Comité de développement des athlètes de Hockey Canada (veuillez vous reporter à la marche à suivre et aux échéanciers pour de plus amples renseignements) et parmi les candidatures soumises directement au directeur, programmes de développement du hockey.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

Délégués à la certification du profil Instruction du PNCE :

Les candidats au séminaire doivent satisfaire les exigences suivantes :

- Travailler présentement avec des joueurs de haute performance (M13 AAA et supérieur au hockey masculin; M15 AAA et supérieur au hockey féminin)
- Travailler présentement avec des joueurs de tous les âges en tant qu'entraîneur en développement des habiletés indépendant de toute affiliation à une équipe.
- Être membre en bonne et due forme d'un membre (division), de la Ligue nationale de hockey, de la Ligue canadienne de hockey, de U Sports, de la Ligue de hockey junior canadienne ou de l'Association canadienne du sport collégial.

LIGNES DIRECTRICES POUR LA SÉLECTION :

Le candidat doit tenir compte des directives suivantes lorsqu'il met au point sa demande :

1. La qualité des expériences comme entraîneur/instructeur passé/présent.
2. Les raisons pour assister au séminaire.
3. Le potentiel et la capacité à réussir chacune des composantes de l'évaluation nécessaires à la certification dans une période d'un an.
4. Le candidat doit travailler avec des joueurs/équipes qui satisfont les critères.
5. Le potentiel du candidat pour une participation future comme entraîneur des habiletés au sein d'un programme de haute performance du membre (division) et à l'échelle nationale.

Le temps qu'exige le programme du **profil Instruction** de Hockey Canada est considérable. Les candidats retenus mettront un an pour compléter toutes les composantes du cours.

Attentes visant le délégué

Le délégué doit s'attendre aux points suivants pour assurer la réussite du programme.

1. Comprendre les critères et le processus de sélection et les exigences pour l'évaluation.
2. Répondre à toutes les exigences du processus de demande.
3. Accomplir toutes les tâches d'avant et d'après-séminaire.
4. S'engager à travailler au sein de son membre (division) pour accomplir des tâches après le séminaire en donnant notamment des stages aux entraîneurs et en aidant lors de stages pour les joueurs, le cas échéant.



MARCHE À SUIVRE POUR L'ÉVALUATION DES DÉLÉGUÉS :

Tous les délégués du profil Instruction seront évalués dans les domaines suivants :

Évaluation du chef de groupe :

Pendant la durée du séminaire, tous les délégués entreprendront une série de tâches collectives, développeront et dirigeront des séances d'entraînement sur glace et prendront part à d'autres tâches collectives et individuelles. L'accomplissement de ces tâches conformément aux attentes clairement énoncées au séminaire permettra au délégué d'accéder à la deuxième étape de l'évaluation, une tâche écrite/vidéo à faire à la maison.

Évaluation écrite :

Chaque délégué qui réussit l'évaluation du chef de groupe aura une tâche écrite à accomplir. L'accomplissement de la tâche conformément aux attentes clairement énoncées au début du séminaire permettra au délégué d'accéder à la troisième étape de l'évaluation, soit l'évaluation sur place.

Évaluation sur place :

Chaque délégué sera évalué sur place par un évaluateur compétent nommé par Hockey Canada. L'évaluation sur place comporte trois volets :

1. La supervision d'une séance d'habiletés autonome
2. L'évaluation d'une séance d'habiletés dans le cadre d'un entraînement d'équipe.
3. Un examen oral (révision du plan annuel, démonstration objective de l'instruction).

Ces trois volets de l'évaluation sur place se dérouleront dans une période de temps relativement courte (un an à partir de la fin du séminaire). La séance d'habiletés dans le cadre d'un entraînement d'équipe suivra une séance d'habiletés autonome et l'examen oral mettra fin aux évaluations sur place.

Autres exigences :

Chaque candidat doit aussi répondre aux exigences suivantes :

1. Présence à toutes les séances du séminaire.
2. Participation enthousiaste et totale à toutes les activités de groupe pendant le séminaire.



MARCHE À SUIVRE ET ÉCHÉANCIERS RELATIFS À LA DEMANDE

<u>Date</u>	<u>Action</u>	<u>Responsabilité</u>
03 dec. 2024	Distribution des demandes aux directeurs techniques des membres.	Hockey Canada
10 dec. 2024	Distribution des trousse de demandes aux candidats potentiels.	Hockey Canada / directeurs techniques
20 fev. 2025	Date limite pour la soumission à Hockey Canada.	Candidats
06 mar. 2025	Confirmation des sélections de Hockey Canada auprès des membres.	Hockey Canada
13 mar. 2025	Choix définitif des candidats.	Hockey Canada
20 mar. 2025	Avis par courriel aux délégués retenus.	Directeur de Hockey Canada, programmes de développement du hockey
9 mai 2025	Envoi des frais d'inscription à Hockey Canada. (1 500 \$)	Délégué



DÉTAILS RELATIFS À L'INSCRIPTION :

Délégués du profil Instruction

Les frais d'inscription de 1 500 \$ (**payables à Hockey Canada**) comprennent tous les coûts associés au profil Instruction, y compris les repas, l'hébergement, le transport terrestre sur le site, le matériel du programme et les évaluations sur place après le séminaire. Les délégués sont responsables de leur déplacement vers le séminaire.